

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 068150

(125759)

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5708 Société : RAM
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : ADDAKOU HANAN
Date de naissance : 01/01/1985
Adresse : 08, RES le jardin, Q. DES HPT, AP 2A
Tél : 0661 0662 60 Total des frais engagés : #2825,03 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur F. MAROUAN
D. M. S. (Signature)
9, Rue (Signature)

Date de consultation : 12/05/2022
Nom et prénom du malade : ADDAKOU ADIL
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant
Nature de la maladie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASAB

Le : 17/5/22

Signature de l'adhérent(e) : HZ

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

ACCUEIL
16 MAI 2022
H. H. A.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/05/2022	②		350.00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13 MAI 2022	B. 1840 P. n	2475,60 ML

AUXILIAIRES MEDICAUX

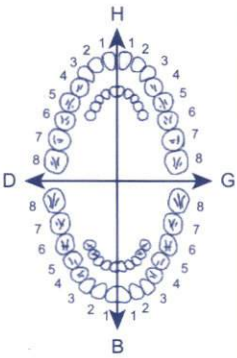
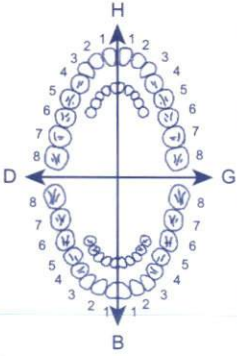
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D G 00000000 00000000 35533411 11433553 B			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Fatima MAROUAN

Professeur universitaire
Spécialiste en endocrinologie, diabétologie
et maladies de la nutrition
Ex chef de service d'endocrinologie au CHU de Casablanca
Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca
Lauréate de la faculté de Médecine de Lyon

الدكتورة فاطمة مروان ١١٧

أستاذة جامعية
أخصائية في أمراض الغدد والسكري
و أمراض التغذية
رئيسة سابقة بمصلحة الغدد بالدار البيضاء
أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء
خريجة كلية الطب بليون

Casablanca, le 12 Mai 2022

Nom : Asil Alwak

- ☒ Glycémie a jeun
- ☐ Glycémie post prandiale
- ☒ Hémoglobine glyquée (HBA1C)
- ☐ Fructosamine
- ☒ TRIGLYCERIDES
- ☒ Cholestérol total
- ☐ HDL
- ☐ LDL
- ☐ Urée
- ☒ Créatinine
- ☐ Clairance créatinine (urines de 24h)
- ☐ Microalbuminurie sur les urines de 24h
- ☐ ECBU
- ☒ TGO/TGP/GGT
- ☐ Sérologie hépatite B et C
- ☒ NFS+Plaquette
- ☒ Uricémie
- ☒ Calcémie
- ☐ PSA
- ☐ CRP
- ☐ VS
- ☒ Ferritinémie
- ☐ Lonogramme sanguin
- ☒ TSHu-s
- ☒ VIT D2/D3

- ☐ T4L
- ☐ T3L
- ☒ Anticorps anti TPO
- ☐ Thyroglobuline
- ☐ Anticorps anti récepteurs TSH
- ☒ Cortisol libre urinaire
- ☐ Cortisolémie -
- ☐ 8h.....16h.....
- ☐ Prolactine a - 10h
- ☐ FSH
- ☐ LH
- ☐ Estradiol
- ☐ IGF1
- ☐ Anticorps antiendomysium
- ☐ Anticorps anti Glutaminases
- ☐ Testotéronémie
- ☐ 17OHProgesterone
- ☐ PTH
- ☐ Calcitonine
- ☐ ACE
- ☐ Dérivés méthoxylés dans les urines 24h

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI (PHARMACIEN BIOLOGISTE) ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE
CASABLANCA

462, Rue Mustapha El Maani - Casablanca Tel : 0522-27.66.73/24 Fax: 0522-26.50.87
mail: labolabomadic@gmail.com

ICE: 001543075000027- RC: 1636-Pat : 34201990- CNSS: 128090 - IF: 41802740
INPE: 093000180 RIB : ATW0077800000180200000001626

Facture N: 22 / 4326

Date :
13/05/2022

Suite aux Analyses Effectuées Le 13/05/2022

Sous La Prescription Du Docteur MAROUAN

Pour ADDAKOU ADIL

Portant La Référence 22513840382

Organisme : LT117



Bilan :

~GLY~HBA1C~TRI~CHOL~HDL~LDL~TGO~TGP~GGT~NFS~AU~CA~FERRI~TS

Cotation : B 1840 + Prelevement (10 DH)

Montant Net : 2475.6 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUINZE DHS et 60CTS

GLY	30	AU	30
HBA1C	100	CA	30
TRI	60	FERRI	200
CHOL	30	TSH	200
HDL	40	VITD	400
LDL	40	ACTPO	200
TGO	50	CORT24	250
TGP	50		
GGT	50		
NFS	80		

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Said
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMEDIC
462, Rue Mustapha El Maani Casablanca
Tél: 05 22 27 66 24 - Fax : 05 22 27 66 73

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bactériologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد
إختصاصي في التحليلات الطبية

Prélèvement du : 13/05/2022 à 08:40:38

Edition du : 14/05/2022



LE74562

Mr. ADDAKKE ADIL

Dossier n° : LT117

Dr. MAROUAN

Page : 1/4

HEMATOLOGIE

Analyses	Resultats	Normes	Antécédents
NUMERATION GLOBULAIRE		Homme	
Hémoglobine.....	14.7	g/dl	(14 à 17)
Hématocrite.....	40.8	%	(40 à 52)
* Globules rouges.....	4.46	M/mm3	(4.5 à 5.9)
VGM.....	91	µm3	(80 à 95)
CCMH.....	36	pg	(28 à 36)
TCMH.....	33	%	(28 à 36)
Plaquettes.....	242000	/mm3	(150000 à 350000)
Globules blancs.....	8050	/mm3	(4000 à 10000)
FORMULE LEUCOCYTAIRE			
Polynucléaires Neutrophiles:	50	%	(50 à 75)
soit.....	4025	/mm3	(2000 à 7500)
Polynucléaires éosinophiles:	2	%	(1 à 3)
soit.....	161	/mm3	(< = à 400)
Polynucléaires basophiles..:	1	%	(< = à 1)
soit.....	80	/mm3	(< = à 250)
Lymphocytes.....	35	%	(20 à 45)
soit.....	2818	mm3	(1500 à 4000)
* Monocytes.....	13	%	(2 à 8)
* soit.....	1046	/mm3	(200 à 800)

Dr. EL HAROUCHI Mohamed Said
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMEDIC
452, Rue Mustapha El Maâni - El Madni Casablanca
Tél: 05 22 27 66 24 - Fax: 05 22 27 66 25

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHI

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bacteriologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاريوشي محمد سعيد
إختصاصي في التحليلات الطبية

Prélèvement du : 13/05/2022 à 08:40:38

Edition du : 14/05/2022



LE74562

Mr. ABDASSAM ADIL

Dossier n° : 11111

Dr. MAGHIAN

Page : 2/4

BIOCHIMIE

Analyses	Resultats		Normes	Antécédents
Glycemie (à jeun).....:	1,06	g/l	(0.7 à 1.1)	
Hb glyquée HbA1C (HPLC)....:	5.3	%	(4.2 à 6.2)	
Cholestérol total.....:	2,16	g/l	(1.5 à 2.2)	
Cholestérol HDL.....:	0,47	g/l	(> = 0.4)	
Cholestérol LDL.....:	1.21	g/l	(< = 2.16)	
Triglycerides.....:	2,48	g/l	(0.4 à 1.6)	
* Transaminases SGOT	81	UI/l	(< = 40)	
* Transaminases SGPT	151	UI/l	(< = 40)	
* Gamma -G.T.....:	84	UI/l	(8 à 55)	
Calcium.....:	100	mg/l	(85 à 105)	
* Acide Urique.....:	76	mg/l	(30 à 70)	
Férritine.....:	33.1	ng/ml	(20 à 250)	

EL HAROUCHI Mohamed Sami
Analyses Médicales
05.22.27.66.73/24 - Fax : 05.22.26.50.87
E-mail : labolabomedic@gmail.com

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHE

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bactériologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد مسعود
أخصائي في التحليلات الطبية

Prélèvement du : 13/05/2022 à 08:40:38

Edition du : 14/05/2022



Mr. ADDARONE ADRI

Dossier n° : LTET

Dr. MAROUAN

Page : 3/4

IMMUNO-SEROLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

ANTICORPS ANTI- THYROPEROXYDASE NATIVE (Ac T.P.O) (ECLIA)

Résultat.....:	3.7	UI/ml	(< = à 34)
----------------	-----	-------	--------------

HORMONOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

Cortisol Urinaire	11.0	ug/dl	
* Soit.....	22	ug/24h	(30 à 120)
Diuresis de 24 h.....	2.0	Litre	

BILAN THYROIDIEN

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

Thyreostimuline (TSH us) 3G.:	2.38	uIU/ml	(0.25 à 5)
-------------------------------	------	--------	------------

Dr. MAROUAN
L. 452
Tél: 05 22 26 50 87
Labo Med 5
Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOMEDIC

M.S. EL HAROUCHE

Pharmacien Biologiste - Ancien interne des hôpitaux de Lyon

CES : - Biochimie - Bactériologie - Hématologie
- Virologie - Parasitologie - Immunologie

الهاروشي محمد سعيد
إختصاصي في التحليلات الطبية

Prélèvement du : 13/05/2022 à 08:40:38

Edition du : 14/05/2022



LE74562

Mr. ADDAKOU ADIL

Dossier n° : LT117

Dr. MAROUAN

Page : 4/4

VITAMINES

Analyses	Resultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

VITAMINE D2/D3 (25 Hydroxy-vitamine D)

Résultat.....:	12.5	ug/l
----------------	------	------

Valeurs souhaitables : > 30 ug/l

Insuffisance.....: 10 - 30 ug/l

Carence.....: < 10 ug/l

Toxicité.....: > 100 ug/l

Dr. El Harouchi
Labo
462.1
Tél. 05 22 27 66 73/24
Fax 05 22 26 50 87
E-mail : labolabomedic@gmail.com